

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 12 janvier 1878](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 12 janvier 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ernest Rignault, 12 janvier 1878, 1878-01-12

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49517>

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (96r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 janvier 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Rignault, Ernest](#)  
Lieu de destination Corbigny (Nièvre)  
Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

## Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin avertit Rignault que monsieur Benoit-Leroy doit lui verser 230 F en paiement des baraques de sondage de Sardy. Il lui demande de payer 42 F à monsieur Bonnerond, voiturier à Thavenet et le rembourser des frais d'annonces faites pour son compte. Il lui demande également de ne pas oublier la vente du terrain situé sur la route de Cervon.  
Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

### [Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Benoit-Leroy \[monsieur\]](#)
- [Bonnerond \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Cervon \(Nièvre\)](#)
- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)
- [Thavenet, Corbigny \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Paris le 20 Janvier 1798

Monsieur Pignault  
Notaire à Carbiacq. (Ariège.)

Je vous prie de recevoir par  
mon compte de M. Frenoit Laroq  
la somme de 230 francs que je l'invite  
à vous payer aussitôt qu'il aura pris  
possession des baraquets du sondage  
de Sardy, et de lui en donner  
reçu.

Vous voudrez bien, sur cette  
somme, payer 42 francs à M.  
Bounerand, notaire à Charvemet  
et vous rembourser les frais d'ac-  
tionnaires que vous avez faits pour  
Moi; vous pouvez m'adresser le

reçu par la poste.

Je vous prie, Monsieur, de  
ne pas perdre de vue la route  
de la pierre de terre qui me-  
rite sur la route de Perroze,  
dans le cas ou il se présenterait  
un acquiescement, veuillez avoir  
l'obligeance de m'en donner avis.

Veuillez agréer, Monsieur, mes  
craintes respectueuses.

Levesque